

COMMUNE de ST-JUST-LA-PENDUE

Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 20 Janvier 2017

Présents : Guy FABRE – Robert MISSIRE – Vincent GRIVOT – Colette CHANNELLIERE
Christine PISANI – Michel DUCREUX – Nathalie PEGON – Raphaël SUEUR – Alain BISSAY
Yannick MONFRAY – Karine DUMAS – Olivier BURNICHON – Franck ANDRE
Catherine BERNARD – Anne-Marie CREPET

Absents excusés : Laëtitia VERNE – Fabienne MATHELIN – Isabelle NOTIN – Romain COQUARD

Réuni en session ordinaire sous la présidence de Guy FABRE, Maire, le conseil municipal a :

- approuvé la décision modificative N° 3 du budget général 2016,
- émis un avis favorable à la décision modificative N° 1 du budget assainissement 2016,
- accepté la somme de 2 892 € versée par l'assurance de la commune à titre de remboursement du matériel dérobé et des dégâts occasionnés lors du vol perpétré à la salle polyvalente en novembre dernier,
- autorisé le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017 dans la limite des montants prévus au code général des collectivités territoriales,
- approuvé le programme voirie 2017 qui sera déposé pour subvention auprès du conseil départemental,
- décidé de réaliser en 2017 les travaux de réaménagement de l'aire de jeux pour enfants située place de la Chapelle,
- décidé de verser l'indemnité de départ volontaire prévue par la réglementation à un agent communal démissionnaire,
- retenu l'offre de la société Lacroix pour la fourniture des plaques de rues de la numérotation des immeubles dans le cadre de l'opération d'adressage nécessaire en raison de l'arrivée de la fibre optique,
- approuvé le contrat annuel d'entretien des espaces verts confié à l'entreprise Gaétan Coquard.

Le conseil municipal s'est retiré après avoir entendu le rapport des Adjointes sur les affaires courantes.